

publique le voulait. A tout événement, il semble que je m'engage ici dans une controverse inutile.

L'honorable M. Euler: N'êtes-vous pas toujours à chercher noise?

L'honorable M. Crerar: Je veux tout simplement expliquer nettement les effets du bill, afin que nous sachions pour quelle mesure nous votons.

Personne plus que moi au Canada n'a foi en la suprématie du Parlement. Toutefois, si l'on compare les événements du jour à ceux qui se sont déroulés il y a un demi-siècle, aucun observateur averti ne saurait nier que le pouvoir exécutif s'est fortement accru. Cela est vrai de bien des pays, y compris la Grande-Bretagne où l'on a récemment blâmé cet essor de pouvoir. L'accroissement du pouvoir de l'exécutif au détriment de celui du Parlement n'est jamais sain. Bien que le Parlement ait l'autorité voulue pour démettre un Gouvernement et pour apporter tous les changements qu'il juge souhaitables, la majorité des membres hésitent parfois à prendre une telle décision.

Honorables sénateurs, voilà mon modeste apport au débat sur le bill dont est présentement saisi le Sénat.

Des voix: Aux voix!

(La motion est adoptée; le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le bill pour la troisième fois?

L'honorable M. Robertson: Dès maintenant, si le Sénat le veut bien.

(La motion est adoptée; le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue le vendredi 8 septembre, sur la motion de l'honorable M. Dupuis tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable R. B. Horner: Honorables sénateurs, il n'y a rien d'insolite à ce que je participe au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. C'est la seule occasion qui m'est offerte d'élever la voix sans crainte d'être rappelé à l'ordre par le sénateur de Leeds (l'honorable M. Hardy). En effet, il m'est loisible d'aborder tous

les sujets imaginables depuis les gelées en Saskatchewan jusqu'au climat torride de Timbouctou.

L'honorable M. Hardy: J'arrive justement.

L'honorable M. McKeen: Pour recevoir une leçon?

L'honorable M. Horner: Je tiens tout d'abord à féliciter les motionnaires de l'Adresse (l'honorable M. Dupuis et l'honorable M. Barbour) de l'excellente façon dont ils se sont acquittés de leur tâche. Les doux reproches que m'a adressés le sénateur de Prince pour avoir élevé la voix m'ont fort amusé. Il a été inspiré, nous dit-il, par le ton paisible des débats à la Chambre des communes, lorsqu'on y a étudié et réglé la question de la grève du rail. Eh bien! moi, je déplore ce ton paisible qui lui a plu. L'honorable sénateur a mentionné dans son discours la charité que nous prêche la Bible. Les Saintes Écritures mentionnent aussi un incident au cours duquel des voix se sont élevées et où Notre-Seigneur, lorsqu'on lui demanda de réprimander ses disciples, répondit que si ces derniers étaient contraints de se taire ce seraient les pierres mêmes qui protesteraient. Je ne doute pas un instant que lorsque les vendeurs furent chassés du temple, on entendit aussi des éclats de voix.

Honorables sénateurs, à mon avis, on a adressé beaucoup trop de reproches à mon chef. Je ne me sens pas souvent appelé à le défendre.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Horner: Il ne me vient à l'esprit aucun autre Parlement, comptant deux grands partis politiques, qui ait un chef de l'opposition plus habile que le nôtre. Si j'avais à lui adresser des reproches ce serait de s'être montré trop prodigue de ses conseils et de son aide.

En parlant du coût de la vie, mon chef a soutenu que je m'étais opposé aux régies. Bien qu'il me répugne de soutenir que j'ai été bon prophète, je rappelle que je me suis opposé aux régies en 1940 et que mes prédictions d'alors se sont réalisées. A cette époque le prix du beurre de crèmerie au consommateur était fixé à 32c. la livre, alors qu'on subventionnait la crème pour que le prix du producteur atteignit 42c. par livre de gras de beurre. Que s'est-il produit? Découragé par le coût élevé de la main-d'œuvre, et par d'autres considérations, le producteur de beurre s'est débarrassé de son troupeau.

Je m'oppose depuis deux ans à certaines régies et interdictions, malgré notre besoin extrême de dollars américains. Afin d'en-